

20 jan 2011 -18:00

Au moins 200 morts chaque année à cause de l'amiante

En Belgique, plus de 200 personnes décèdent chaque année des suites du mésothéliome, un cancer très agressif. L'exposition à l'amiante est de loin la principale cause de ce cancer. Lors d'un tour de table dans le cadre du programme « Peeters & Pichal » de la chaîne flamande Radio 1, il s'est avéré que certaines entreprises du secteur de l'amiante et certains particuliers sous-estiment le risque de contracter cette maladie. Les entrepreneurs qui agissent de la sorte mettent inutilement en danger non seulement leur propre personne, mais également les travailleurs qu'ils emploient et leurs clients. Le Fonds amiante recommande donc la plus grande prudence en cas de manipulation d'amiante. Même un particulier qui élimine sans protection de petites quantités d'amiante court le risque de développer un mésothéliome à long terme. Bien qu'il s'agisse de la plus grave maladie liée à l'amiante, il existe par ailleurs d'autres affections pouvant être contractées après avoir respiré des fibres d'amiante. Depuis le 1er avril 2007, le Fonds amiante a reconnu près de 700 victimes du mésothéliome. L'espérance de vie moyenne après diagnostic est d'environ 12 mois. Deux ans après le constat de l'existence de la maladie, presque toutes les victimes sont décédées. Le Fonds amiante indemnise les victimes d'asbestose et de mésothéliome. Même après le décès d'une victime, le Fonds amiante intervient en versant une indemnité aux proches éventuels. Le nombre de victimes du mésothéliome est probablement plus élevé que le chiffre officiel, car tout le monde ne connaît pas encore l'existence du Fonds amiante. Ces victimes ont tout intérêt à introduire une demande auprès du Fonds amiante.